

FEPIX MESURES D'IMPACTS ET CONTROVERSESES

*L'évaluation des performances des fondations,
fonds de dotation et mécénats d'entreprises et
la mesure de leurs contributions aux politiques
RSE de leurs entreprises de tutelle.*

RAPPORT 2023 :
notation
des fondations
d'entreprises



Démarche et méthode du modèle d'analyse FEPIX

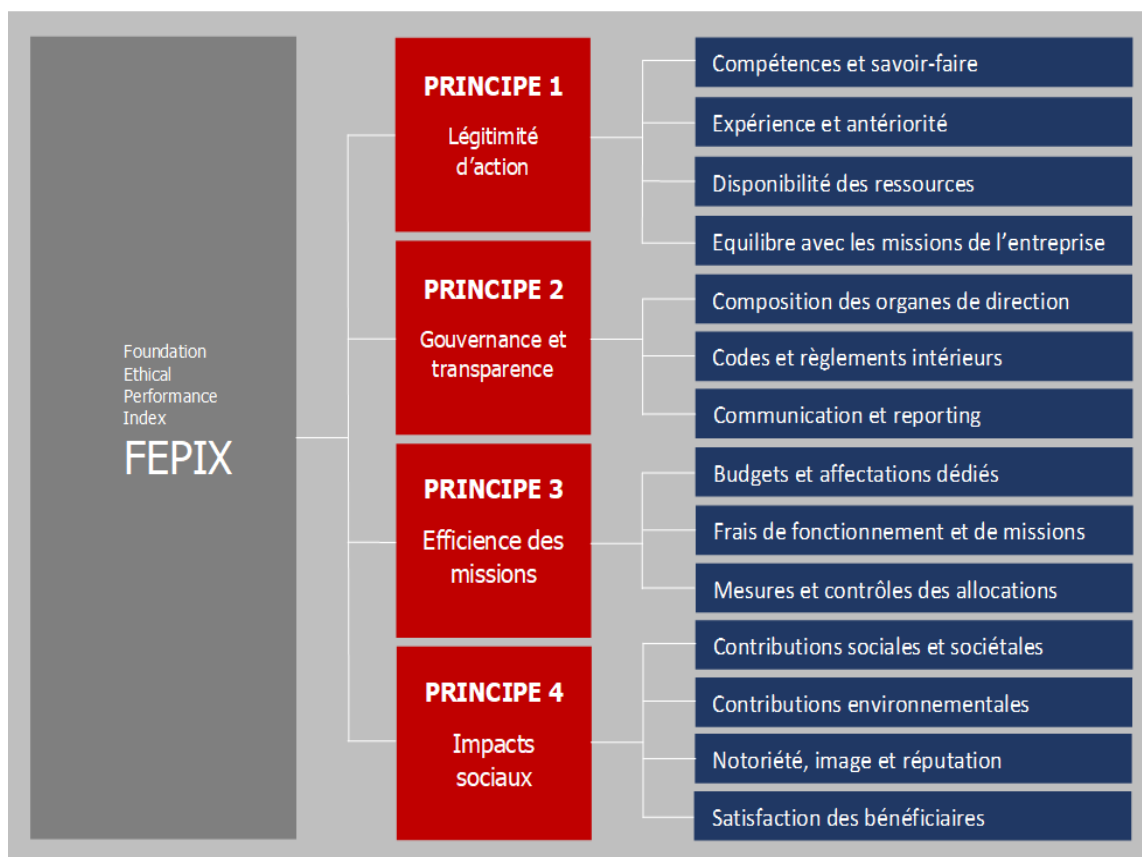
Principes méthodologiques

L'Indice de Performance Ethique des Fondations 2023 (FEPIX) mesure l'utilité sociale des missions selon des critères d'analyse (14) et une série d'indicateurs détaillés (112), classés selon quatre principes de gestion responsables.

FEPIX évalue (1) la légitimité de la fondation, ou de l'entreprise dans le cadre d'une politique de mécénat, d'agir selon les missions qu'elles se sont assignées, (2) la qualité de la gouvernance de l'entité concernée et la transparence de son mode de fonctionnement, (3) l'efficacité des actions menées et de leurs objectifs et (4) les impacts sociaux et environnementaux des politiques adoptées et des projets déployés.

L'articulation de ces quatre principes de gestion responsables s'inscrit dans un processus de performance. La légitimité d'action libère les forces vives de l'entreprise qui viennent s'exercer dans une gouvernance transparente. Cette saine gouvernance favorise l'efficacité et l'efficacité des projets dont les impacts pour les bénéficiaires se trouvent positivement renforcés.

Tableau : cadre de l'analyse méthodologique



Typologie de controverses

Dans un contexte socio-économique complexe où une multiplicité de parties prenantes interagit, les arbitrages des fondations peuvent mener à quelques contradictions. L'analyse identifie 7 catégories de risques opposables aux politiques philanthropiques menées. Ces 7 catégories de risques sont autant d'éléments de controverses, potentiels ou avérés, que les entreprises ont à considérer. Un élément de controverse apparaît dès lors qu'une contradiction ou une dissonance d'intention existe dans la gestion de l'organisation.

Tableau : 7 controverses opposables aux fondations

| | |
|---|---|
| 1 | COHERENCE : un décalage trop grand entre l'objet de la fondation et l'objet de l'entreprise quand ce dernier est classé dans les secteurs à risques sociétaux (alcool, tabac, ...). |
| 2 | GOVERNANCE : une gouvernance en deçà des standards de référence concernant la transparence de l'information, la composition des comités, le reporting et le contrôle. |
| 3 | EFFICIENCE : une efficacité insuffisante des actions menées par la fondation du fait d'un poids trop important des frais de structure et de fonctionnement. |
| 4 | CONTRÔLE : une absence de contrôle des impacts des projets de la fondation auprès de ses associations partenaires et des bénéficiaires de ses missions philanthropiques. |
| 5 | VARIABILITE : une variabilité trop importante des allocations de budgets annuels entraînant une incertitude des projets engagés et une pérennité des actions fragilisée. |
| 6 | CARBONE : une absence de critères mesurant l'empreinte carbone des projets dans les documents de gestion de la fondation et des politiques philanthropiques. |
| 7 | SIMULTAGNOSIE : le syndrome de " <i>l'arbre qui cache la forêt</i> " dès lors que les projets menés au sein de la fondation masquent les insuffisances de l'entreprise sur les thématiques identiques. |